



Keleier n°148- Février 1968.



à propos du recteur **PERROT**.

Texte de "Keleier" n°148 de février 1968,
reproduit mot à mot.

Les caractères en gras et les couleurs sont de ma propre initiative. Quelques compléments ont été ajoutés à la suite de l'article.

Le site « Plozerche » offre une étude très documentée du « cas » Perrot.

Après avoir été 3 ans privée de prêtre, la paroisse commence sa renaissance religieuse avec l'arrivée de **Pierre-Marie Perrot** :

Pierre Perrot était originaire de **Bourg-Blanc** où il était né en 1767.

Avant d'entrer tardivement dans les ordres, il fut nommé maire de sa commune le 17 août 1800.

Il semble bien qu'il garda le poste de maire pendant ses études théologiques et plus tard de 1804 à 1807 comme vicaire de sa paroisse natale.

Après 5 ans de vicariat à **Bannalec** il fut nommé recteur au **Trévoux** . C'est de Trévoux qu'il venait quand il se présenta à Plozévet **en octobre 1819**.

Il y trouva une paroisse désemparée. Seul prêtre le plus souvent dans cette paroisse étendue, il se plaint à plusieurs reprises de son ministère écrasant, non sans justes raisons.

En 1822, il écrit à l'évêque :

" La maladie a repris à Plozévet. De vingt nuits je ne me suis reposé que deux. J'ai à peine le temps de célébrer toute messe. Très souvent j'ai eu baptême ou enterrement forcés d'attendre quatre ou cinq heures mon retour des malades. Je vais certainement succomber si votre bonté ne peut me donner du secours ..."

année	1819	1820	1821	1822	1823	1824	1825	1826	1827	1828	1829	1830	1831	1832	1833	1834
Nombre de décès	55	nc	75	122	47	75	85	90	100	100	161	71	67	84	71	81

Tableau ajouté

A la suite de cette lettre il obtint **Pierre le Pape** comme vicaire et, sans doute à son départ, **Clet le Marchand** en 1825. Mais en 1827, il écrit à nouveau :

"Je pense que j'ai raison d'être chagrin d'être seul prêtre à Plozévet dont la population passe 2200.

Il y a déjà eu à Plozévet jusqu'à ce jour (29 juin) 66 baptêmes et 79 enterrements. Arrivant du soin des malades mourants je trouve des vivants à baptiser et des morts à enterrer..."

Il reçoit alors **Pierre Le Friant** comme vicaire. Enfin, en 1829 il écrit :

"Il m'est impossible de tenir seul à Plozévet . Dans ces six premiers mois de l'année il en est mort 118. Ne m'oubliez pas Monseigneur..."

Yves Nivo lui est donné en 1830. *[voir l'étude de Plozerche sur cette période.]*

De ces quatre vicaires, aucun n'a fait long feu à Plozévet.

La paroisse ne pouvait-elle prétendre à un vicaire, ou bien le recteur était-il peu sociable ?

Il est sûr que Pierre Perrot avait du tempérament : il en avait fait la preuve à Bourg-Blanc, où, en 1806 par exemple, il avait administré tous les baptêmes au nombre de 73 et en avait rédigé tous les actes ... il avait portant un recteur !!

Peut être se croyait-il obligé de signer tous les actes car il ne tenait pas de registres civils à la mairie.

A Plouzévet quand il a un vicaire, il ne le laisse pas faire grand' chose.

Pour s'en persuader il suffit de lire la lettre que Jacques Le Guellec, maire, écrit à l'évêque :

"Monsieur le desservant a pour vicaire Monsieur Nivo, un homme d'une capacité étonnante, capable avec des paroles de toucher le cœur du pauvre pêcheur mais on ne lui permet jamais de donner aucune instruction : il ne peut nous dire simplement que la basse messe tous les Dimanches et fêtes. ..."

Chez Perrot, l'heure des offices est très élastique, en particulier celle de la grand' messe qu'il assurait toujours par lui-même : elle commence entre midi et une heure et se termine vers deux heures et demies ou trois heures.

Malgré son zèle il ne fut guère aimé de ses paroissiens et ses relations avec la mairie furent médiocres .

A son arrivée il trouva une municipalité dirigée par un vieillard au bord de la tombe, "Ar Guellec Koz", dans un bourg vide de son commerce au profit des écarts.

Il commença par refaire le presbytère, se fit construire une maison neuve appelée plus tard la "maison Perrot". Il négligea de reconstituer le conseil de fabrique dont les comptes devaient être vérifiés par la Préfecture...

On sent chez Pierre Perrot, l'homme de l'ancien régime nettement anti-républicain et le prêtre de la Restauration caractérisé par deux principes :

- La fidélité à Dieu.
- La fidélité au Roi

Et à ses deux principes il tient, avec la fougue de son tempérament très entier.

En 1834, il fut transféré à Pluguffan . Il mourut en 1842.

Documents annexes :

DIOCESE DE QUIMPER ET LEON

Perrot Pierre : Né le 27-02-1767 à Bourg-Blanc ; 1804, prêtre, vicaire à Bannalec ; 1809, recteur du Trévoux ; 1819, recteur de Plouzévet ; 1834, recteur de Pluguffan ; 1836, retiré à la maison Saint-Joseph ; 1842, retiré à Loctudy ; décédé le 9-10-1842.

Il resta 2 ans à Pluguffan où son autorité passait mal...

Au Trévoux P.M. Perrot signait tous les actes d'état-civil, devant la signature du maire :

1819
No 8.
Du Dimanche quatre janvier mil huit cent dix-neuf
à dix heures du matin
dite de Dieu de Charles Joffe âgé de quatre ans six mois
de parents communs du Trévoux on est procédé hier soir à dix heures
du soir fils de Charles Joffe et de Marguerite Joffe mari et femme
de professions tailleurs.
Le Dieu du dit Charles Joffe nous a été amené par le dit Charles
Joffe père âgé de vingt-neuf ans ayant pour témoins de la déclaration
alors le tuteur âgé de cinquante cinq ans et l'écriteur de l'arrondissement
de Trévoux et Pierre Marie Perrot âgé de cinquante ans revêtu précédemment
du titre de vicaire de l'église de l'arrondissement de Trévoux.
Constata, après lecture par nous l'écriteur maire et officier
public de la loi et de la loi commune d'usage.
P. M. Perrot Le Maire d'au Trévoux

A Plouzévet il ne fit de même qu'à partir du 11 juin 1821

1821
No 75
Du Dimanche onze juillet mil huit cent vingt et un
de Louis André âgé de quaront
Celle commune de Dix juillet
Notif de la commune de Plouzévet
domicilié au lieu de l'Église
Les témoins ont été alléu par nous l'écriteur
de l'arrondissement de Plouzévet
domicilié en cette commune et l'écriteur de l'arrondissement
de l'écriteur ont les dit qu'écriteur
constata par nous l'écriteur maire de la commune de Plouzévet
Le Maire

En 1833, le maire Jacques Le Guellec écrit à l'évêque ces lignes qui interpellent... :

"M. le desservant, a placé dans les deux côtés de son église, des têtes de mort et autres reliques, qui empêchent plusieurs des administrés à venir à l'office divin et surtout les enfants ; ces jours derniers, Monseigneur l'Evêque, une jeune femme se trouvait à l'église à entendre la messe, cette femme a été tout d'un coup saisie de voir ces reliques, et malheureusement aujourd'hui elle est folle ; et les administrés désireraient qu'il y eut une ordonnance pour enterrer ces reliques ."

Les vicaires qui se sont succédé auprès de lui :

[1822-1823]

Le Pape Pierre : Né le 16-08-1795 à Lopérec ; 1822, prêtre, vicaire à Plozévet ; 1823, vicaire à briec ; 1827, recteur du Trévoux ; 1831, recteur de Plomeur ; 1856, aumônier de l'Adoration à Brest ; 1865, asile d'aliénés ; décédé le 20-03-1866.

[1825-1827]

Marchand Clet : Né le 24-07-1799 à Cléden-Cap-Sizun ; 1825, prêtre, vicaire à Plozévet ; 1827, vicaire à Plounévez-Lochrist ; 1834, recteur de Guengat ; 1849, recteur de Melgven ; 1860, retiré à Cléden-Cap-Sizun ; décédé le 9-08-1884.

[1827-1829]

Le Friant Pierre : Né le 2-04-1788 à Pouldergat ; 1812, prêtre et vicaire à Beuzec-Cap-Sizun ; 1819, vicaire (?) à Primelin ; [1827, vicaire de Plozévet](#) ; 1829, vicaire de Pleyben ; 1830, vicaire à Laz ; 1831, vicaire au Cloître- Pleyben ; décédé le 26-04-1842

[1830-1834]

Nivo Yves : Né le 2-02-1798 à Scaër ; [1829, prêtre, professeur à Pont-Croix](#) ; 1830, vicaire à Plozévet ; 1834, vicaire à Guilligomarc'h ; 1836, recteur de Loctudy ; décédé le 8-11-1853.

En 1833 Le maire Yves Le Faucheur tombe gravement malade, typhoïde ou choléra, il sera absent quatre mois et personne ne souhaitera le remplacer.

Pour plus d'infos : voir le site de « Plozerche »